

DOUANES ET PAIEMENTS ELECTRONIQUES

# Le nouveau système «Corus» en phase pilote

*Attijari Bank et la BICIS ont signé hier les premières conventions pour la phase pilote du nouveau système « Corus » de paiement électronique des taxes et droits assimilés. Le Directeur général des Douanes, Jean-Jacques Armand Nanga, et le Directeur de la Comptabilité et du Trésor, Abdoulaye Sow, appellent les autres banques à les rejoindre.*

Sur les pas de la Fondation Trade Point Sénégal qui vient d'étreindre une boutique virtuelle, après les succès du Gie « Gaïndé » depuis 1990 et celui de son système « Orbus » chargé de la collecte et du routage des documents douaniers, depuis 2004, le Sénégal entre de plain-pied dans l'ère des pionniers du paiement électronique avec « Corus », la plateforme dont la phase pilote a été lancée hier, à la chambre de commerce d'industrie et d'agriculture de Dakar. Initiative de l'administration des douanes qui s'inscrit en droite ligne des instructions du Président Abdoulaye Wade pour hisser le Sénégal dans le Top 10 Africa du «

Doing business » de la Banque mondiale, la plateforme de paiements des taxes et droits assimilés via une interface web, est «une véritable révolution informatique », selon le Directeur général Armand Jean-Jacques Nanga et le président de l'Union sénégalaise des entreprises de transit et de transport (USETTA) Madior Bouna Niang, faisant chorus aux deux premières banques à s'y adosser, Attijari et la Bicis.

Venu présider la cérémonie de lancement, en présence du Directeur de la Comptabilité publique et du Trésor Abdoulaye Sow, M. Nanga a campé l'ambition qui est « d'offrir à l'opérateur économique, la possibilité

d'effectuer des paiements sur son compte bancaire, depuis son poste de travail informatique, sans se déplacer ». A sa suite, les différentes parties ont tous salué, tour à tour, les avantages du système en termes de gains de temps, d'économies sur les coûts, de transparence et de sécurité des transactions. Pour le Directeur général des douanes, la mise en place de ce cadre pilote s'inscrit toujours dans l'exercice de « modernisation de l'administration douanière et de l'administration tout court. ». Il a salué le caractère exceptionnel du projet, puisque peu d'administrations au monde en sont arrivées à cette étape, selon lui. Une manière de se féliciter de l'impulsion donnée par les autorités et de la détermination des parties concernées dont, en particulier, le ministère de l'Economie et des Finances et la Bceao qui a accompagné le processus de bout en bout pendant les 4 années nécessaires au Comité de réflexion



pour élaborer le cadre juridique et le mode opératoire de Corus. La phase d'essai devrait durer deux mois, mais d'ores et déjà, les initiateurs sont convaincus qu'elle fera tache d'huile dans d'autres régies, voire d'autre pays, puisque le Kenya n'attend que les résultats pour se lancer, informe Ibrahima Diagne, administrateur général de « Gaïndé 2000 » qui gère

la plateforme. Pour boucler la cérémonie, Attijari Bank et la Bicis ont signé, d'une part, les conventions avec la direction de la comptabilité et du Trésor et, d'autre part, les contrats avec le Gie Gaïndé 2000, en attendant la SGBS absente et d'autres établissements invités à prendre Corus en marche.

Fara SAMBE